

# LA GAZETTE

## *de Saint Jean de Beaufregard*

Janvier 2022

Numéro 27



Photo prise par Awen Vermillon



Madame, Monsieur,

Nous abordons 2022 dans un contexte incertain dû à la pandémie et il ne nous est pas possible de nous rencontrer. Vous avez compris, les vœux du troisième dimanche de janvier sont annulés !

Faisons en sorte que cela s'arrête le plus rapidement possible en respectant les conseils d'hygiène que les soignants nous demandent d'appliquer.

Votre mairie est à votre disposition et si nous pouvons vous éviter des sorties, nous vous rendrons des services que vous ne pouvez plus assurer. N'hésitez donc pas à contacter vos élus, ils répondront à vos demandes.

**Le recensement de la population**, prévu l'an dernier, est donc pour cette année. Une information vous a été distribuée. Merci de bien accueillir notre enquêteur et si vous n'êtes pas équipé, passer au secrétariat pour une déclaration informatique. **Il aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.**

Belle année à Vous et vos proches.

Le Maire

**François FRONTERA**

# SOMMAIRE

## **Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2022**

Directeur de la publication  
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal  
Création : Le Conseil Municipal  
Impression : Communauté de Communes  
du Pays de Limours  
Tirage : 200 exemplaires

\*\*\*\*\*

Mairie - 49 Grande Rue  
91940 Saint Jean de Beauregard  
Tél. 01 60 12 00 04  
[secretariat@stjean91.fr](mailto:secretariat@stjean91.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie :  
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h  
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi  
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un  
des conseillers municipaux, nous vous  
invitons à contacter le Secrétariat afin de  
prendre rendez-vous.

[secretariat@stjean91.fr](mailto:secretariat@stjean91.fr)

Site officiel  
[www.mairie-saintjeandebeauregard.fr](http://www.mairie-saintjeandebeauregard.fr)

Panneau Pocket  
[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

Pour recevoir alertes et informations de la  
commune

## **INFOS PRATIQUES**

Numéros d'urgence... déchèteries .....	4
Les règles de voisinage .....	4

## **PRÉVENTION**

Sécurité routière .....	4
-------------------------	---

## **VIE DE LA COMMUNE**

Réunion publique .....	5
Sud Lumière .....	5
Commémoration du 11 novembre .....	6
Repas de Noël des aînés .....	7
La magie de Noël .....	8

## **L'ÉCOLE**

Le traitement de nos déchets .....	9
Rouler à vélo et surtout bien rouler .....	10

## **INFORMATION CCPL & PNR**

Actions déchets .....	11
Les Hivernales .....	12
Conditions d'accès aux déchèteries .....	13
Calendrier de collecte 2022 .....	14

## **INFORMATION ESSONNE**

Job91.fr .....	15
L'identité numérique La Poste .....	15
Ressourcerie de St Arnoult-en-Yvelines ...	15
Le Ring des Ulis .....	16
Les assises de la jeunesse .....	16

## **VIE ASSOCIATIVE**

COSB .....	17-18
Caisse des écoles .....	18-19
Association des familles .....	19

## **VIOLON D'INGRES**

Nos violons d'Ingres .....	20-21
----------------------------	-------

## **IL ÉTAIT UNE FOIS**

Cartes de St Jean 1818 et 1958 .....	22-23
L'Yvette .....	24

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'Urgence

**SAMU** ..... 15  
Pompiers ..... 18  
**N° d'urgence** ..... 112  
**N° d'urgence pour les malentendants** ... 114  
Gendarmerie et Police ..... 17

Hôpital d'Orsay ..... 01 69 29 75 75  
Hôpital de Bligny ..... 01 69 26 30 00  
SOS Médecins ..... 0 826 88 91 91  
Centre antipoison ..... 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris ..... 115  
SOS Enfants maltraités ..... 119  
SOS Amitié ..... 01 42 96 26 26  
Essonne Accueil Drogue .....  
-> à Évry ..... 01 60 78 06 44  
-> à Palaiseau ..... 01 69 32 22 22

## Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité .....  
GDF (gaz) ..... 0 800 47 33 33  
EDF (électricité) ..... 09 72 67 50 91  
Lyonnaise des Eaux ..... 09 77 401 142  
SIAHVY ..... 01 69 31 72 10  
SIREDOM ..... 01 69 94 14 14  
CCPL ..... 01 64 90 79 00

## Déchèteries

Déchèterie de Briis-sous-Forges : accès avec Pass'Déchèterie à demander en ligne sur le site Sitreva (<http://www.sitreva.fr/decheteries/acces-usager/particulier-obtenir-une-carte>)

Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beuregard

## Rappel des règles de voisinage

- 1- **Tu entretiendras** la végétation aux abords de ta maison afin de faciliter la circulation des piétons (élagage des arbres et arbustes, taille des haies, ...)
- 2- **La chaussée tu respecteras...** en ramassant les déjections canines de ton chien et en jetant ton mégot dans ta poubelle
- 3- **Tes poubelles tu rentreras...** *il est dommage de voir des poubelles trainer sur les trottoirs pendant plusieurs jours*
- 4- **La tranquillité de chacun tu respecteras**  
Nous vous rappelons que l'usage d'outils de jardinage ou d'appareils bruyants est autorisé du lundi au samedi entre 8h et 20h et **INTERDIT** le dimanche et jours fériés comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007
- 5- **Ton chariot de supermarché tu ramèneras**  
Les chariots ne doivent pas quitter le parking de Carrefour
- 6- **Point de fumée tu feras**  
Le brûlage de déchets est interdit sur la Commune excepté si usage d'inserts prévus à cet effet comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007

# PRÉVENTION

## \*\* Sécurité routière \*\*

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire l'usage d'un vélo, de trottinettes... pour vos déplacements.

Afin de renforcer la protection des usagers circulant sur la voie publique, le Gouvernement a mis en place un dispositif de signalisation des angles morts des véhicules lourds.

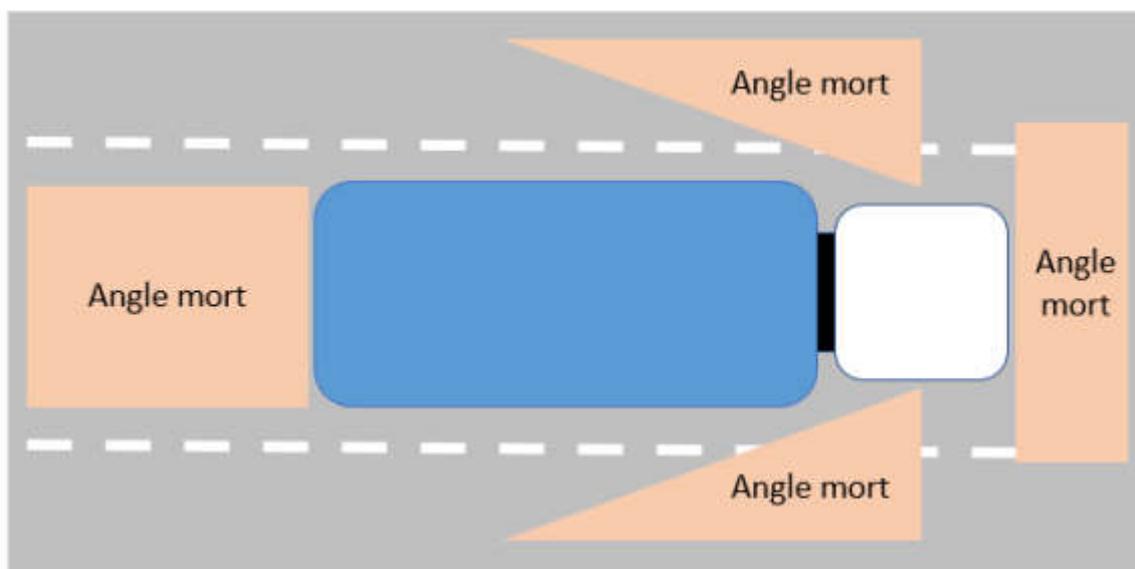
Vous avez dû apercevoir d'ailleurs cet autocollant sur ce type de véhicule depuis quelques mois.



Il faut rappeler que malheureusement le conducteur de poids-lourds et/ou de bus ne peut voir certaines parties de la route, c'est ce que l'on appelle les **angles morts**, ce qui entraîne régulièrement de graves accidents.

Il est donc important de respecter quelques règles quand vous êtes en 2 roues et/ou à pied à l'approche d'un tel véhicule afin de vous protéger.

Il existe 4 zones de visibilité très restreinte autour d'un camion mais aussi d'un bus : **à l'avant, à l'arrière ou sur les côtés**. De plus, ce type de véhicule a besoin d'un espace important pour manœuvrer.



Les recommandations sont donc de rester visible, de ne pas vous arrêter à la hauteur des rétroviseurs, de ne jamais dépasser ces véhicules qui manœuvrent et en général de garder vos distances avec ledit véhicule.

Bonne route et restez vigilants !

# VIE DE LA COMMUNE

## RÉUNION PUBLIQUE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion publique avec la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette.

Venez rencontrer et échanger avec nos gendarmes le **vendredi 4 février à 20h00** à la salle communale de Saint Jean.

Ils nous présenteront le territoire couvert, les différentes opérations sur lesquelles ils peuvent intervenir, nous rappellerons quelques règles de sécurité aussi bien pour l'habitat que pour Internet... et bien d'autres sujets.

Un temps d'échange en fin de réunion vous permettra de poser toutes vos questions liées à la sécurité des biens et des personnes.

Nous espérons vous voir nombreux,  
A très bientôt,  
Le Maire et le Conseil municipal

### \*\* SUD LUMIERE \*\*



Nombreux sont ceux qui attendaient la réhabilitation de ce bâtiment, aujourd'hui c'est chose faite. Transformé en **logements sociaux**, le bâtiment dispose de **7 logements** dont 3 sont occupés depuis l'été dernier.

**Qu'est-ce que le Sud Lumière ?** C'est un ancien transformateur EDF désaffecté depuis les années 2000 et qui se situe à l'entrée du hameau La

Gâtine. Bâti en béton armé, de style industriel des années 1930, il accueillait à l'origine un transformateur et des logements de fonction.

Il aura fallu vingt ans de tracasseries administratives et de recherche d'un partenaire pour voir ce projet aboutir. François Frontera, à l'initiative du projet, a dû batailler pour retrouver le propriétaire

du lieu qui n'appartenait plus à EDF mais à une de ses filiales. Puis la commune a dû se battre pour remporter la vente, faire évaluer par les domaines le bâtiment, obtenir un emprunt, s'assurer que le terrain n'était pas pollué et enfin réussir à convaincre un organisme HLM de réaliser le projet. C'est finalement par le biais de l'architecte Éric du Boys, que le maire est parvenu à faire appel à l'organisme Toit et Joie Habitat – La Poste pour réhabiliter ce lieu.

\* Article et photo extraites du magazine Actualités Habitat n° 1154 du 31 octobre 2021

## **\*\* Commémoration du 11 novembre \*\***

C'est sous un joli soleil automnal que nous avons pris un moment pour honorer nos soldats morts pour la France lors des 2 grandes guerres ainsi que ceux disparus malheureusement dans les conflits suivants et encore récemment.

Un hommage a également été rendu à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération qui s'est éteint à l'âge de 101 ans et qui repose à présent au Mont Valérien.

Egrener le nom de ces soldats disparus doit nous rappeler les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure dont ils ont dû faire preuve. La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretien-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage. *Extrait du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.*

Nous remercions les anciens combattants, nos porte-drapeaux, les Belliregardinois, les enfants et leurs parents ainsi que les élus présents en ce jour du souvenir.



## **\*\* Repas de Noël avec nos aînés \*\***



Le dimanche 5 décembre, nous avons eu l'immense plaisir de retrouver nos aînés pour un déjeuner convivial et gourmand dans un cadre champêtre et au couleur de Noël puisque c'est à l'Atelier Gourmand à Saint Jean qu'avait lieu le déjeuner.

En raison de la crise sanitaire, nous n'avions pu le faire l'an passé, c'était donc un vrai moment de retrouvailles pour nombre d'entre eux.

En présence de plusieurs élus, des agents municipaux Gilles, Anne-Marie et Charlotte, nos aînés ont pu partager sourires, rires et dernières histoires.

Nous les remercions encore pour leur bonne humeur et leur donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Un grand merci également à nos restaurateurs, Mathieu et Christophe et à l'ensemble de l'équipe pour leur accueil.

Vous pouvez voir d'autres photos sur le site :

<https://drv.ms/u/s!ApzyQaBeNoMhhpMG9mOm5oBxxybaA?e=LJXerJ>

ou adresser un courriel à [sabineroyant@hotmail.com](mailto:sabineroyant@hotmail.com) qui vous les fera parvenir.



## \*\* La magie de Noël \*\*

La magie de Noël était bien au rendez-vous... pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Merci à tous pour ces décorations partagées.

Merci à Isabelle Ruszczak de prolonger encore un peu ce moment grâce à ses photos.



# L'ÉCOLE

## \*\* Le traitement de nos déchets \*\*



Le 10 décembre, Sandrine du SIREDOM était parmi nous pour nous expliquer toutes les ficelles du traitement des déchets. Dans un premier temps, elle a expliqué, grâce à un diaporama, les règles des poubelles jaunes, noires et celle du verre.

Elle a également mis en valeur le rôle des recycleries, celle de Prunay/Essonne mais elle nous a appris qu'il en existe une plus proche à Arpajon. Celles-ci permettent aux objets dont nous ne voulons plus de trouver un deuxième propriétaire sous leurs formes actuelles ou relookés.

Dans un second temps, les enfants ont pu tester leurs nouvelles connaissances à travers de petits ateliers. L'animatrice compte vraiment sur eux pour être les petits ambassadeurs du tri dans leurs familles.

Au fait, question subsidiaire : qui connaît le surcyclage ?  
Les élèves de l'école devraient pouvoir vous répondre...

Le lendemain, les enfants ont pu mettre en avant leurs connaissances lors du spectacle offert par la Caisse des Ecoles. Il était sur le thème : Trier, Recycler et pourquoi pas « Surcyclage ».

## **\*\* Rouler à vélo et surtout bien rouler \*\***

Depuis début novembre, tous les vendredis, nous allons à la ferme pour des séances d'apprentissage du vélo, le « savoir rouler » comme on dit en 2022.

Cette année, tous les CP étaient déjà autonomes et la totalité des vélos était en bon état de fonctionnement. Plusieurs familles avaient anticipé et avaient doté leur enfant d'un vélo neuf à sa taille, magnifique !



Au fil des séances, les élèves ont acquis un peu d'habileté à travers deux ou trois ateliers à chaque séance : vérifier son matériel, slalomer, faire le grand huit, rouler dans un passage étroit, rouler en file, lâcher une main puis tendre le bras pour tourner, freiner devant un obstacle, rouler à droite, ...

Lors de la dernière séance, vendredi 14 décembre, avec Yann le papa de Louise, nous avons tracé un parcours de code de la route avec rond-point, priorités, stops, ... L'école élémentaire Jean Bertin de Gometz-la-Ville nous avait prêté ses panneaux et les enfants ont pu se confronter aux réalités du « savoir rouler » sur la route.

**Jean Guy Lafaye**



# INFORMATION CCPL et PNR

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties proches de Saint Jean, pensez à vous connecter au site :

- CCPL : <https://www.cc-paysdelimours.fr/agenda>
- PNR : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/destination-parc>

## \*\* Action déchets \*\*

Vous avez envie d'agir contre la pollution des sites naturels, les déchets à tout va, les détritiques plastiques omniprésents ? Vous êtes motivé pour faire votre part mais ne savez pas par où commencer ?

Le Parc et Siredom vous suggère une application mobile collaborative gratuite pour signaler, ramasser et endencher un cercle vertueux !

### RÔLE DU PARTICULIER, HABITANT



### RÔLE DES COMMUNES



Pour en savoir plus : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/lappli-actions-dechets>

Pour installer l'application, aller sur votre store et taper : Trash Spotter



LA COMPAGNIE ATELIER DE L'ORAGE PRÉSENTE  
En partenariat avec La Scène nationale de l'Essonne Agora/Desnos

Les  
17<sup>e</sup> ÉDITION  
**HIVER  
NALES**

FESTIVAL ITINÉRANT EN ESSONNE

**Dimanche 23 janvier à 16h**  
**au Théâtre de Bligny**

**HIP-HOP  
DANSE/THÉÂTRE**  
AVEC LA COMPAGNIE  
PYRAMID

Réservation en ligne  
<https://bit.ly/3JP6m0b>



*Sous le poids  
des plumes*

**DU 7 JANVIER AU 15 FEVRIER 2022**

www.audible.fr



# Conditions d'accès aux déchèteries en 2022

## Particuliers habitants sur le territoire du Siredom

Vous avez le droit à **40 passages par an** dans la limite de **5m<sup>3</sup> par passage**.

Si vous possédez un badge « Sitreva »

Vous pouvez accéder aux déchèteries de **Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron**, mais également, à partir de février 2022, aux déchèteries de Saclas, Étampes, Étréchy, Égly et Nozay.



Si vous possédez un badge « Siredom »

Vous pouvez accéder aux 27 déchèteries situées sur le territoire du Siredom (dont **Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron**).



### Cas particuliers

- Pour les nouveaux habitants : se rendre dans l'une des 3 déchèteries (Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron) pour obtenir un badge « Siredom ».
- Par convention, les habitants de l'ex-Sictom du Hurepoix sont autorisés à accéder aux déchèteries du Sitreva pour une durée de 6 mois renouvelable une fois. Chaque passage sera facturé aux collectivités 29,50 € TTC.

## Professionnels

Les professionnels doivent faire établir un badge au nom de leur entreprise. La demande peut se faire via notre site internet ([www.siredom.com](http://www.siredom.com)) ou au siège du Siredom (63 rue du Bois Chaland à Lisses).



Tarif par tranche	Professionnels communautaires*		Professionnels extracommunautaires	
	Déchets triés	Déchets non triés	Déchets triés	Déchets non triés
de 5 m <sup>3</sup>	35 €	70 €	70 €	140 €

La désignation « Professionnels communautaires » signifie que ces entreprises disposent d'un siège ou de locaux sur l'une des 175 communes du territoire du Siredom.

# Calendrier de collecte 2022

Saint-Jean-  
de-Beauregard



Ordures ménagères  
Lundi Matin



Papiers et emballages  
Jeudi matin



Déchets végétaux (début semaine 9 - fin semaine 47)  
Mardi après-midi semaines impaires

Lundis

Mardis

Mercredis

Jeudis

Vendredis

Matin



Après-midi



Collecte du matin : sortir son bac la veille au soir / Collecte de l'après-midi : sortir son bac avant 11h  
Couleurs des bacs : ordures ménagères : gris ou noir / Emballages et papiers : jaune / Déchets verts : bordeaux  
Les collectes sont assurées les jours fériés, sauf le 1<sup>er</sup> mai



Les déchets végétaux sont collectés une semaine sur deux les semaines impaires

Première collecte le mardi 1<sup>er</sup> mars

Dernière collecte le mardi 22 novembre

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	12	10	7	5	2	13	11	8	
15	26	24	21	19	16	27	25	22	
29					30				

A déposer dans le conteneur dans un sac en papier biodégradable ou en petits fagots (branchages)

Aujourd'hui, tous les  
emballages se trient !

Retrouvez toutes les consignes de tri  
[siredom.com](http://siredom.com)

Et/ou téléchargez l'application  
[consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)



## Ayez le réflexe éco-centre !

Le Siredom comptera 27 éco-centres (déchèteries) en 2022, libres d'accès aux particuliers qui résident sur une commune du territoire du syndicat. 21 éco-centres accueillent les acteurs économiques (artisans, commerçants, TPE) exerçant sur le territoire. Ce réseau a pour vocation de recueillir les déchets dits occasionnels afin de les valoriser ou les traiter dans les conditions assurant la préservation de l'environnement.

Un badge d'accès est obligatoire. Il permet l'accès à l'ensemble des éco-centres du réseau.

- Particuliers : vous pouvez faire une demande de badge auprès de la commune ou de l'intercommunalité de résidence. Le coût du dépôt est pris en charge par votre collectivité dans la limite de 40 passages par an tous déchets confondus, pour un volume d'apport maximum de 5m<sup>3</sup>.

- Acteurs économiques : commerçants, artisans, TPE et agriculteurs peuvent se procurer un badge sur [siredom.com/demande-de-badge-pros](http://siredom.com/demande-de-badge-pros). Paiement en ligne, tarifs et informations sur [Siredom.com](http://Siredom.com)



Collecte des encombrants :  
uniquement sur rendez-vous  
au 09 78 08 24 25

Pour toute question :  
[collecte@siredom.com](mailto:collecte@siredom.com)

Siredom  
63 rue du Bois Chaland 91090 - Lisses  
Tél : 01 69 74 23 50  
E-mail : [collecte@siredom.com](mailto:collecte@siredom.com)  
[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Déchets - Énergie  
**Siredom**  
Environnement

# INFORMATIONS ESSONNE

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties en Essonne, pensez à vous connecter au site : <https://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/accueil>

## **\*\* Job91.fr \*\***

**Job91.fr** est une plateforme de l'insertion qui met en relation bénéficiaires du RSA à la recherche d'un travail et employeurs en mal de main d'œuvre.

Cette plateforme permet de trouver par géolocalisation un emploi ou des candidats sur le territoire essonnien.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.job91.fr/>.

## **\*\* L'identité Numérique La Poste \*\***

Le saviez-vous ?

L'identité Numérique La Poste est un moyen de connexion universel qui permet d'accéder à ses démarches en ligne de manière simple et sécurisée.

Par ce biais vous pouvez accéder à de nombreux sites avec un seul identifiant, vous gagnez du temps lors de vos démarches (plus de justificatifs d'identité à fournir puisque vous l'avez fait en créant votre profil) et vous êtes protégés puisque vous recevez une notification à chaque connexion pour s'assurer que c'est bien vous.

Vous pouvez l'utiliser pour de nombreux services comme : les impôts, la santé, renouveler sa carte grise et bien d'autres choses.

Pour créer votre identité numérique, il vous suffit d'aller sur le site : <https://lidentitenumerique.laposte.fr/> ou vous rendre en bureau de poste.

## **\*\* Ressourcerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines \*\***

Une ressourcerie a ouvert ses portes à Saint-Arnoult-en-Yvelines, animé par un collectif de citoyens dont l'objectif est la prévention des déchets : récupération, réparation, recyclage ou revalorisation... halte au gaspillage !

Pour plus d'infos, contactez :

- <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/consommation-ressourcerie/ressourcerie-de-saint-arnoult-en-yvelines>
- [www.ressourcesetvous.org](http://www.ressourcesetvous.org)

## \*\* Le RING des Ulis \*\*

ZOOM  
SUR MON DÉPARTEMENT



### LE RING DES ULIS, LE CHANTIER EST EN ROUTE

Plus de 20 ans après les premières annonces, la résorption du plus gros nœud routier de l'Essonne a commencé au Ring des Ulis. "Quand j'ai été élu en 2015, ce dossier était sur le haut de la pile, mais son financement n'était pas bouclé", raconte François Durovray, président du Département. Ses 44 millions d'euros sont financés à 60 % par le Département, maître d'ouvrage, 20 % par la Région et 20 % par l'État. Objectif du projet : fluidifier et sécuriser les déplacements sur cet axe réputé dangereux. Un chantier assez complexe... Pendant les travaux, de nouvelles bretelles remplacent simultanément celles détruites

pour réduire au maximum les impacts sur le trafic. Certaines portions de route seront réduites afin de permettre le passage des engins de chantier et d'assurer la sécurité des ouvriers. La RD446 est également déviée à partir de mi-novembre pour une durée de 7 à 8 mois. Enfin, un nouvel échangeur au sud permettra tous les échanges avec la N118 en allégeant le ring, consacré aux dessertes locales. "La question des circulations douces sera plus largement étudiée d'ici la fin de l'année", complète Sophie Rigault, vice-présidente en charge des mobilités et de la voirie. La fin du chantier est prévue pour 2024. Le projet intègre une compensation environnementale suite au déboisement grâce à la réhabilitation du site des Cents Arpents, futur lieu de promenade et Espace naturel sensible.

+ d'infos sur  
[essonne.fr](http://essonne.fr)



— TERRE D'AVENIR —

## \*\* Les assises de la jeunesse \*\*

ZOOM  
SUR MON DÉPARTEMENT



### VOUS AVEZ ENTRE 12 ET 25 ANS, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Parce que votre avis compte, le Département de l'Essonne a besoin de vous afin d'élaborer sa prochaine politique jeunesse. Une grande consultation auprès des jeunes de 12 à 25 ans est en cours et permettra d'appréhender les problèmes de mobilité, de logement, d'emploi, liés au sport ou au handicap qu'ils peuvent rencontrer.

Des ateliers en distanciel seront mis en place à partir du 19 janvier, où vous pourrez participer au changement et donner votre avis ! Rejoignez-nous.

#ASSISESDELAJEUNESSE

[essonne.fr](http://essonne.fr)  
+ d'infos sur



— TERRE D'AVENIR —

# VIE ASSOCIATIVE

## \*\* COSB \*\*



Pour cette fin d'année le Club Omnisports a pu proposer plusieurs activités avec un succès certain, puisque la sortie Bowling de novembre comptait près d'une trentaine de participants malgré une actualité toujours très axée autour de la pandémie.

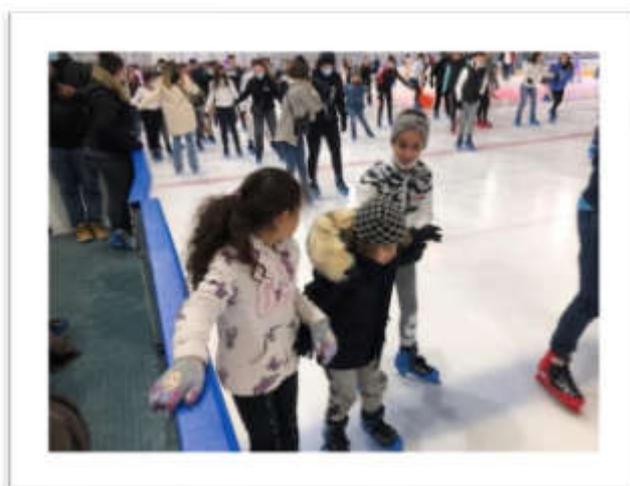
L'ambiance était à la joie et à la bonne humeur avec des équipes qui ont tout donné au vu du nombre de strikes... de spares... et des « la prochaine sera la bonne ».

Beaucoup de rires, de bienveillance et des scores serrés pour n'avoir à la fin que des gagnants.



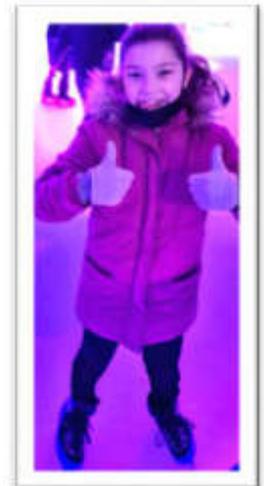
En décembre, c'est à Meudon que nous nous sommes retrouvés pour une activité hivernale qui a permis aux enfants et adultes de tester leur agilité sur la glace de la patinoire de Meudon.

Nos participants ont montré de remarquables figures... notamment la version papillon qui consiste à remuer les bras en tous sens en espérant garder son équilibre 😊 ou celle dite de la tarentelle qui consiste à sautiller des pieds avant de... chuter 😊.





Parlons justement des chutes, il y a celle en avant, celle en arrière, sur les côtés, la demie chute et bien sûr toutes dans un style très personnel... et tout cela pour le plus grand plaisir des spectateurs et des protagonistes.



Et au final, sourire pour tout le monde

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année et au plaisir de vous retrouver très bientôt dans les différentes activités.

**Le bureau du COSB**

### **\*\* LA CAISSE DES ÉCOLES \*\***

Malgré la crise sanitaire toujours très présente, nous avons pu cette année, dans le strict respect des règles sanitaires, renouer partiellement avec le spectacle de Noël dans la salle communale.

Nos élèves d'élémentaire ont en effet pu faire découvrir le spectacle qu'ils avaient préparé avec leur professeure de musique aux parents, aux petits de maternelle et quelques représentants de la Mairie/Caisse des Écoles. Ils nous ont offert un spectacle haut en couleur et remarquablement interprété.



Tout le monde a ensuite pu profiter du Spectacle offert par la Caisse des Écoles : "Papi c'est quoi la neige" par Léa Richard et Pauline Marie. Une heure de spectacle interactif sensibilisant les enfants

aux défis écologiques et aux petits gestes importants du quotidien pour la planète mêlant chansons, marionnettes et personnages loufoques. Ce fut un vrai moment de partage entre les comédiennes et les enfants qui ont largement participé en exposant leurs connaissances et leur vision de l'écologie.



Après ce très bon moment apprécié des petits et des grands le père Noël a pu nous rejoindre et remettre leur cadeau à tous les enfants sages de Saint Jean de Beaugard et un goûter à emporter pour respecter les gestes barrières.

Les festivités se sont terminées dans la joie et la bonne humeur après ces beaux spectacles et les enfants sont repartis avec des étoiles dans les yeux.



**La Caisse des Écoles**

### **\*\* ASSOCIATION DES FAMILLES \*\***

L'Association des Familles vous souhaite une année 2022 remplie du meilleur.  
Que jamais il ne vous manque ni sourires ni bonheur ni santé.  
Que l'amour et l'amitié débordent de sincérité qu'ils soient toujours de bonne compagnie.  
Nos meilleurs vœux pour vous et les vôtres.

La présidente de l'association des familles  
**Isabelle Ruszczak**

# NOS VIOLONS D'INGRES

Saint Jean de Beaugard, un réservoir d'« incroyables talents » ?

Votre voisin ou votre voisine ont-ils des dons insoupçonnés en musique, peinture ou littérature ?

Sont-ils experts en art plastique, en couture ou en construction de maquettes ?

Collectionnent-ils depuis des lustres des objets aussi introuvables qu'inattendus ?

C'est probable ! La plupart d'entre nous consacrons une partie de notre temps de loisirs à des activités ludiques ou intellectuelles originales, qualifiables de hobbies pour ne pas dire de marottes. Certains sont prêts à partager leur jardin secret. Tendons-leur la perche et donnons-leur l'occasion de s'exprimer sans entraves sur leur violon d'Ingres.

Pour amorcer ce vaste sujet, je n'évoquerai pas mon étonnante collection de toupies (une soixantaine, en provenance des quatre coins de la planète), je parlerai plutôt d'une activité cérébrale que pratiquent beaucoup de retraités : **l'écriture**.

Romans, nouvelles, poèmes, écrits biographiques, manuels en tous genres, qui n'a jamais rangé dans un tiroir de son bureau un manuscrit de quelques dizaines ou centaines de pages avec l'intention, un jour, peut-être, de le publier ? La mise en forme a été laborieuse, le texte souvent réécrit, et quand le point final est tapé, commence un parcours du combattant qui en rebute beaucoup : la recherche d'un éditeur ... avec l'angoisse d'un douloureux retour du manuscrit refusé pour « non-adaptation à sa ligne éditoriale » ...

Combien d'écrivains belliregardois dans les annales de la commune ? On peut déjà en citer au moins deux parmi les conseillers municipaux de ce début de vingt-et-unième siècle :

**Jean-Pierre van Deth** a eu l'honneur et la satisfaction de voir publié chez un éditeur réputé une biographie d'Ernest Renan qui fait autorité (« *Ernest Renan* » -- Fayard -- 2012).

**Gérard Bousquet** a d'abord publié une étude sociologique, émaillée de souvenirs et de conseils, sur la pratique des échanges de maisons à l'étranger comme alternative aux classiques voyages organisés (« *j'échange ma maison 3 fois par an depuis 20 ans* » -- Editions de l'Aube -- 2013).

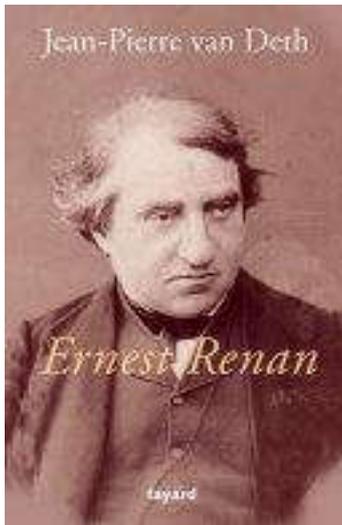
Il a ensuite publié deux romans d'aventure sous le pseudonyme de **Dgé Quil** : « *Sinnamary, roman fleuve* » chez le Harmattan en 2019 et « *L'île radieuse, roman d'éco fiction* » chez le même éditeur en 2021.

Ces trois ouvrages peuvent s'emprunter à la bibliothèque François Mitterrand, aux Ullis.

D'autres belliregardois ont-ils déposé des œuvres écrites à la BNF (numéro ISBN) ou des œuvres musicales à la SACEM ou des œuvres cinématographiques ou télévisuelles au CNC ou à l'INA ?

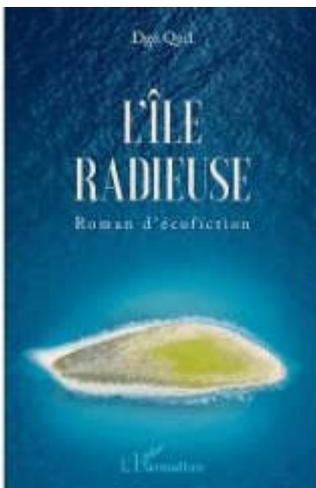
N'hésitez pas à contacter les membres de la commission « information et vie culturelle et sociale » ; les rédacteurs de la gazette se feront un plaisir de relayer l'information et de vous aider, si nécessaire, à réaliser un reportage sur votre passe-temps préféré (interview et photos).

Gérard Bousquet



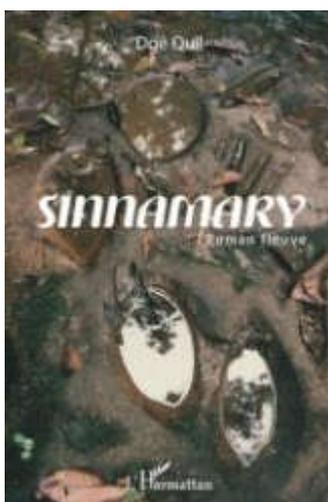
« **Ernest Renan** » -- Jean-Pierre van Deth --Fayard

Celui qui fut considéré de son temps comme l'égal d'un Victor Hugo, qui fut sans nul doute l'un des plus grands prosateurs du XIXe siècle en même temps que l'un des penseurs les plus originaux en matière politique autant que religieuse, aura connu une bien longue et injuste disgrâce. Les raisons de cette éclipse tiennent sans doute autant au réveil des nationalismes qu'à la renaissance catholique qui, l'un comme l'autre, ont marqué les années de l'après Première Guerre mondiale. Cette nouvelle biographie de Renan n'est ni une apologie ni un procès mené contre les détracteurs de sa pensée. Il ne s'agit que de relire cette œuvre – considérable dans tous les sens du mot – d'en retracer l'histoire, d'en comprendre les implications. En historien, l'auteur mène son enquête, grâce à de nombreux textes inédits retrouvés dans la presse, les bibliothèques et les archives (...)



« **L'île radieuse**, roman d'éco fiction » - Dgé Quil – le Harmattan

Ponctué de réflexions terre à terre sur le jardinage, l'épopée de la construction de l'île radieuse combine la saga, fertile en rebondissements, d'une famille pluriculturelle éclatée, avec la description d'une entreprise pharaonique qui aborde « en situation » les thèmes du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources, du déclin de la biodiversité et du nivellement des cultures. Inspiré des prouesses techniques des grands architectes modernes, ce roman écrit à la manière de Jules Verne actualise le rêve utopiste de la cité idéale en dépoussiérant le mythe éternel de l'arche de Noé et prononce, en filigrane, un plaidoyer virulent pour Madagascar, ses habitants, ses coutumes et ses richesses naturelles.



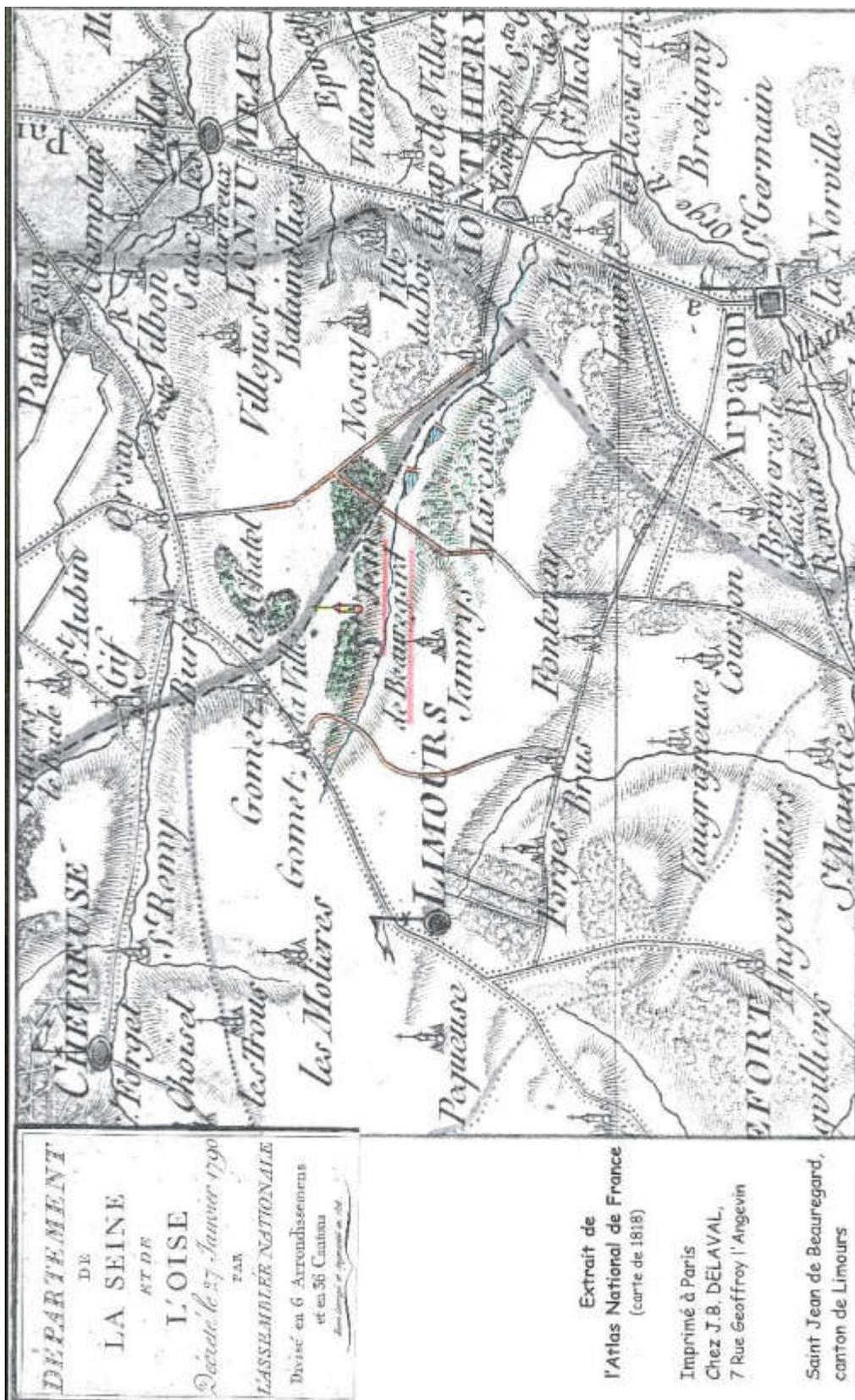
« **Sinnamary**, roman fleuve » -- Dgé Quil – le Harmattan

Combien de temps deux rescapés d'un accident d'avion, traqués par des tueurs sans merci, peuvent-ils subsister dans la jungle en descendant l'un des fleuves les plus méconnus de Guyane ?

Ce roman d'aventures, riche en rebondissements, a l'ambition d'intéresser aussi bien les cinéphiles que les navigateurs, et de passionner les naturalistes férus de grands espaces vierges comme les aventuriers en herbe.

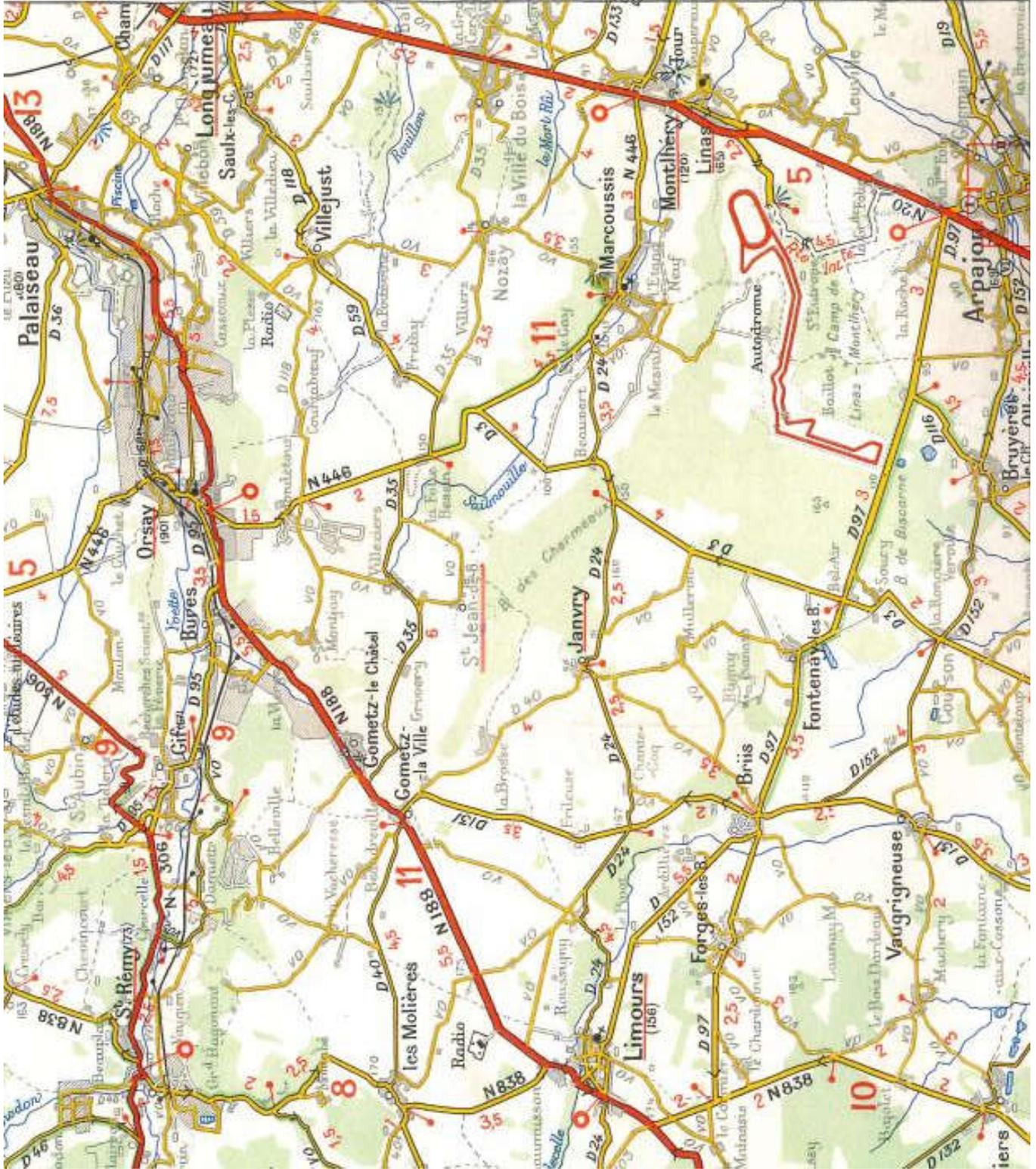
# IL ÉTAIT UNE FOIS...

Voici une nouvelle reproduction de la situation de notre village extrait de l'Atlas National – Carte datant de 1818.



Et une carte plus récente – extrait de la Carte Michelin n°96 de 1958.

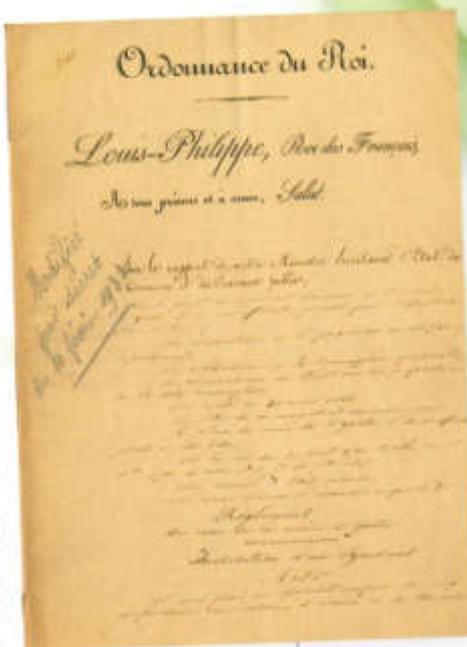
Vous remarquerez que la Sallemouille est placée au nord de Saint Jean, emplacement du Rû des Vaux. Elle naît à Gometz la Ville et se situe dans les bois de Saint Jean au Sud de la Commune (comparez avec la carte de 1818).



# Historique



À partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Yvette commença à devenir un centre d'intérêt pour la royauté. En effet, une pénurie d'eau à Paris conduisit à l'élaboration d'un projet visant à y amener les eaux de l'Yvette. En 1825 également, l'ingénieur en chef du Canal Saint-Martin proposa la construction d'un canal navigable sur l'Yvette pour le transport des pavés de grès. Mais ces projets furent abandonnés par manque de moyens financiers. Tous ces événements ne furent sans doute pas étrangers à la création par l'ordonnance royale du 18 septembre 1832 du Syndicat de l'Yvette qui constitue les prémices du SIAHVV. Celui-ci était constitué de 5 syndicats qui avaient pour mission de seconder les maires des communes concernées pour assurer le bon état du cours d'eau et de prévenir les inondations. Ils nommaient entre eux un président, un secrétaire et un trésorier. Il fut également créé un poste de garde-rivière.



L'ordonnance royale de 1832 fut ensuite modifiée par décret du 10 février 1933. Le décret précisait que l'entretien se ferait par des opérations de curage et de faucardage.

L'Arrêté Préfectoral de Seine-et-Oise, en date du 27 décembre 1945, convertit cette association en établissement public soumis aux dispositions du Code des Communes ayant comme mission d'assurer la sauvegarde et la qualité des eaux de la rivière et de ses affluents. Le SIAHVV se vit également attribuer la compétence en matière d'assainissement. En 1945, le SIAHVV regroupe, 20 communes dont 4 se situent sur le territoire du département des Yvelines. Il faudra attendre presque 35 ans et l'arrêté du 9 avril 1980 pour que ces communes soient rejointes

par les communes de NOZAY, SAINT-AUBIN, VILLEJUST et VILLIERS-LE-BÂCLE. L'adhésion des communes de CHOISEL et de LA VILLE DU BOIS se fera par délibération du Comité Syndical du 28 novembre 1990. L'année suivante ce sont les communes de BOULLAY-LES-TROUX et LES MOLIERES qui les rejoignent. En octobre 1995, le SIAHVV devient compétent en matière d'épuration. Juin 2001 est marqué par l'adhésion de nouvelles communes au SIAHVV. C'est ainsi que les communes de DAMPIERRE, SAINT-LAMBERT-DES-BOIS, SENLISSE et SAINT-FORGET font leur entrée. Les dernières communes à avoir rejoint le SIAHVV sont SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD et CERNAY-LA-VILLE par délibération du Comité Syndical du 26 juin 2012. ■



SIAHVV - 100 ANS